

Les emballages recyclables, au recyparc *encore pour quelque temps !*

Dans notre commune, la collecte en porte-à-porte des emballages recyclables « PMC », via le fameux sac bleu, sera mise en place durant le second semestre 2021.

D'ici là, gardez vos bonnes habitudes de tri et apportez vos bouteilles en **P**lastique, vos emballages **M**étalliques et vos **C**artons à boissons dans votre recyparc.



Pourquoi ce changement en 2021 ?

- 30 % des emballages recyclables ne sont malheureusement pas encore correctement triés par les citoyens (ils se retrouvent dans les déchets résiduels ou même organiques).
- La collecte à domicile, simple et accessible à tous, permet de collecter ces emballages pour les envoyer vers les filières de tri et de recyclage adaptées.
- De nouveaux emballages en plastique seront concernés par le tri et seront recyclés : les ravers de margarine, les pots de yaourt, les sachets en plastique, les barquettes de fromage...
- 23 kilos d'emballages par habitant pourront ainsi être recyclés, contre 10 kilos actuellement.
- C'est pour cela que Fost Plus, asbl qui coordonne la collecte et le tri des emballages recyclables, nous impose la collecte en porte-à-porte.

Pourquoi attendre 2021 ?

- Les centres de tri automatisé doivent s'adapter techniquement pour séparer correctement ces nouveaux emballages.
- Ils doivent aussi augmenter leur capacité de traitement des matières.

Comment faire d'ici là ?

Gardez vos bonnes habitudes : continuez à trier et amenez vos bouteilles en plastique, canettes et cartons à boissons au recyparc.



Et si vous pensiez à réduire ?

Le meilleur déchet reste celui qui n'existe pas.

Testez et adoptez des gestes « zéro déchet » pour réduire vos quantités d'emballages. Quelques exemples simples :

- Buvez l'eau du robinet. Elle est contrôlée et de qualité.
- Utilisez une gourde lors de vos déplacements.
- Choisissez des produits concentrés, des flacons rechargeables ou lancez-vous dans la fabrication de produits d'entretien « maison ».
- Optez pour des savons en bloc.



>>> Plus d'info : www.idelux.be > Déchets > Réduire les déchets

En temps voulu

L'intercommunale IDELUX organisera une grande campagne d'information relative aux modalités pratiques sur ce nouveau système de collecte.

PLUS D'INFO ?

IDELUX Environnement

+32 63 23 19 87 - reseau.conseillers.environnement@idelux.be